

## INTÉGRATION DES RÉFUGIÉS AU SEIN DES MÉTIERS DE LA SANTÉ

### INSTITUTION PARTENAIRE

JRS France (Service Jésuite pour les Réfugiés)

14 rue d'Assas, 75006 Paris

<https://www.jrsfrance.org/>

ONG faisant partie d'un réseau européen et internationale

### PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET

Irinda Riquelme

Coordination plaidoyer

### PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION & CONTEXTE DU PROJET

JRS est une organisation internationale pour la protection, l'accueil et l'intégration des réfugiés. En France, JRS a développé sept programmes : **JRS Welcome** pour l'accueil des demandeurs d'asile à la rue (hospitalité citoyenne) ; **JRS Jeunes** pour la rencontre entre jeunes et les activités culturelles et sportives sur un pied d'égalité, **JRS emploi/formation, Ruralité, Santé, École de français** et enfin **Juridique & plaidoyer** pour la défense des droits des réfugiés et demandeurs d'asile auprès des institutions publiques nationales et européennes.

Dès 2016, bien avant la crise du COVID, la Commission des Nations Unies sur l'emploi, la santé et la croissance économique avertissait sur la nécessité d'investir dans les personnels de santé pour se défendre contre les crises sanitaires internationales. Elle encourageait la création de nouveaux emplois dans la santé, soulignait la nécessité de faciliter la mobilité et celle de renforcer le dialogue international. Le 27 avril dernier, la Commission Européenne a proposé de constituer un « réservoir de talents européens » à travers une plateforme de mise en correspondance à l'échelle de l'UE, pour que les personnes récemment arrivées d'Ukraine puissent trouver un travail à hauteur de leurs compétences. Il est envisagé de faire la même chose pour faire venir légalement du personnel de santé étranger. En effet, il est estimé qu'il est nécessaire d'ouvrir sept millions de postes dans les métiers de la santé d'ici 2030 dans l'ensemble de l'UE.

Malgré ces recommandations et initiatives et malgré la grande pénurie en personnel de santé, **rien n'est fait** dans le domaine de l'accueil et l'accompagnement des personnes réfugiées ayant des parcours dans les métiers de la santé pour qu'elles acquièrent le plus rapidement possible un niveau de connaissances théoriques et pratiques équivalent à celui du cursus français et pour qu'elles puissent travailler.

Le projet de plaidoyer « Health track » vise à ce que soit mise en place une politique coordonnée entre tous les acteurs, permettant aux demandeurs d'asile ayant suivi des parcours de santé dans leur pays d'origine, de poursuivre leurs études pour obtenir un diplôme français et/ou exercer le plus rapidement possible leur métier, et ce dès qu'ils peuvent avoir une autorisation de travail, soit six mois après la demande d'asile conformément à la loi.

Direction de la vie de campus et de l'engagement

Ce projet sera mené en collaboration avec trois associations partenaires : l'Association pour le Personnel de Santé Réfugié (APSR), l'Union des Étudiants Exilés (UEE), et Université & Réfugiés (UniR). L'Association Vox Public engagera son expertise dans le domaine du plaidoyer pour soutenir ce projet.

## CONTENU PÉDAGOGIQUE DU PROJET

### Actions sur le terrain

- Participation à une permanence d'accueil avec les associations partenaires pour orienter les demandeurs d'asile et les réfugiés et les accompagner dans leurs démarches pour la reprise d'études ou l'autorisation d'exercice.
- Participation, en lien avec la Direction Générale de l'Offre de Soins du Ministère de la santé, à la rédaction et la publication, sur le site « Réfugiés.info » de la Délégation interministérielle pour l'Accueil et l'Intégration des Réfugiés, de fiches parcours dans les différents métiers de la santé pour les réfugiés.
- Organisation de « rencontres métiers de la santé réfugiés » pour faire se rencontrer les réfugiés qui ont réussi dans leurs parcours de métiers de santé en France et les personnes exilées qui cherchent à étudier ou exercer en France. Le but est aussi de les orienter vers l'enseignement supérieur et/ou dans l'exercice des professions de santé en France, grâce aux conseils de responsables dans ces domaines.

### Actions de plaidoyer

#### 1- Participation à une campagne de communication et sensibilisation

- Recueil des témoignages et confection de vidéos autour de réfugiés et personnalités dans le secteur de la santé.
- Rédaction d'articles pour les réseaux sociaux.

#### 2- Participation au plaidoyer auprès des parlementaires

- Participation aux rencontres avec des parlementaires.
- Organisation d'un événement à l'Assemblée nationale.

#### 3- Participation au plaidoyer auprès des différents acteurs, en particulier les ministères de la Santé, de l'Enseignement supérieur et de l'Intérieur

- Participation à des rencontres.
- Organisation d'un événement à Sciences Po.

## PRÉREQUIS SOUHAITÉ POUR LES ÉTUDIANTS (FACULTATIF)

Les étudiants devront avoir une grande aisance en communication orale et écrite en français.

## EN QUOI LE PROJET PROPOSÉ SERT-IL LE BIEN COMMUN ?

Le plaidoyer « Health-Track » s'inscrit dans la continuité d'une revendication plus large : celle d'un accueil des demandeurs d'asile respectueux de la convention de Genève de 1951 et des Directives européennes. Les demandeurs d'asile devraient avoir accès, entre autres, à des formations (dont des formations linguistiques) et au droit de travailler, comme c'est le cas dans la majorité des pays européens pour tous les Ukrainiens et comme c'était le cas en France avant 1991. Rester inactif et sans rien apprendre pendant de longs mois est délétère et nuisible pour les individus comme pour la société d'accueil et pour la société d'origine.

Direction de la vie de campus et de l'engagement

C'est donc à la fois au nom des valeurs et des droits fondamentaux au travail et aux formations que défendent nos associations, ainsi qu'au nom du réalisme et du pragmatisme, que nous appelons à mettre en place le programme « Health-track ».

## RÉSULTATS ATTENDUS

Publication des fiches « parcours métiers santé réfugiés » sur Réfugiés.info.

Campagne de communication sur les réseaux sociaux et les médias.

Organisation de colloques.

## COMMENT ALLEZ-VOUS EXPLOITER LE RENDU FINAL ?

Le rendu final sera exploité sur les réseaux sociaux des différents soutiens du plaidoyer et les médias. En particulier, une collaboration est envisagée avec l'Institut Convergences Migration (ICM, institut d'investissement d'avenir dont le but est de faire dialoguer science et société) qui veut analyser les bénéfices d'un accueil tel que celui accordé aux personnes fuyant d'Ukraine, non seulement pour les personnes bénéficiaires mais pour l'ensemble de la société.

La production plus pratique de fiches parcours métiers servira à l'orientation des demandeurs d'asile et des réfugiés avec des parcours dans le domaine de la santé.

## QUI SERONT LES BÉNÉFICIAIRES DIRECTS OU INDIRECTS DU PROJET ?

Les bénéficiaires directs seront les demandeurs d'asile et les réfugiés avec des parcours dans le domaine de la santé, puis l'ensemble des demandeurs d'asile et des réfugiés. Indirectement, l'ensemble de la société française pourra profiter d'une intégration réussie et des talents des personnes qu'elle accueille.

## MÉTHODES DE TRAVAIL ENVISAGÉES ET MODALITÉS DE COLLABORATION AVEC LES ÉTUDIANTS

Les étudiants suivront une formation initiale et recevront les ressources utiles pour traiter les questions d'accompagnement des demandeurs d'asile et de réfugiés. Les permanences seront toujours encadrées par un ou plusieurs membres de l'équipe Intégration et les associations partenaires.

Le travail de plaidoyer bénéficiera de l'encadrement de l'association Vox Public et éventuellement de formations de Séance Publique, société de conseil en affaires publiques et relations institutionnelles.

## APPUI LOGISTIQUE FOURNI

Les bureaux de JRS France étant tout près de Sciences Po Paris, les étudiants bénéficieront de salles de réunion et de travail à proximité en fonction des besoins. Ils bénéficieront également de l'expertise de JRS France et du travail avec de nombreuses associations partenaires.